



Le Maire

Réf : AG 2023-08-02

Hôtel de Ville, le 02 août 2023

**Monsieur Sami DAMERGY**

Maire de Mantes-la-Ville

à

**Madame Cécile ZAMMIT-POPESCU**

Présidente Communauté Urbaine

Grand Paris Seine & Oise

Rue des Chevries

78410 Aubergenville

Objet : Pilotage du dispositif PRIOR de Mantes-la-Ville.

Madame la Présidente,

*Chère Cécile*

Le Département des Yvelines a reconduit son dispositif PRIOR'YVELINES, déployé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2027. C'est avec un vif intérêt que la Ville de Mantes-la-Ville a candidaté à ce programme sur les volets de la rénovation urbaine, concernant les projets des quartiers les Merisiers/les Plaisances et les Brouets/les Meuniers.

En effet, ces quartiers présentent des dysfonctionnements urbains et sociaux importants auxquels une réponse partenariale coordonnée doit être apportée. Une démarche de projet doit être engagée afin de définir les axes de transformation des quartiers, avec une attention toute particulière portée à la qualité de vie et à la transition écologique.

Au titre de ses compétences « Politique de la Ville et aménagement », je souhaite que la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (CU GPS&O) puisse assurer le pilotage et l'animation de cette démarche partenariale.

Dans cette perspective, la CU GPS&O coordonnera le prestataire en charge de l'étude urbaine et sera le garant de son bon déroulé ainsi que du respect des échéances du règlement financier.

Veillez recevoir, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations respectueuses.

*Bin*

*à*

*6*



Sami Damergy

Maire de Mantes-la-Ville  
Conseiller régional d'Île-de-France